

en MCHF

	2017	2016
8*	1 618	1 510
9*	2 868	2 542
10*	2 693	2 769
11*	3 351	2 992
Engagement à court terme	10 530	9 813
12*	2 386	1 839
	225	250
Engagement à long terme	2 611	2 089
Capitaux liés	7 879	7 533
Fonds ventilés (fonds de la fondation)	5 449	5 671
Capital des fonds	13 327	13 204
Capital engagé accumulé	3 251	3 953
Réserves pour le développement de l'association (Futura)	0	491
Réserves pour publications	400	0
Réserves LPP	300	300
Réserves pour projet SNC	743	750
Réserves de fluctuation de valeur	6 092	5 043
Capital lié suite à une décision du comité / de l'AD	7 535	6 584
Réserves libres	20 600	20 600
Résultat annuel (+ bénéfice / - perte)	2 631	-702
Capital libre	23 231	19 898
Capital de l'organisation	34 017	30 435
Passif	60 486	55 541

* Les chiffres 8 à 12 sont expliqués en détail dans l'annexe.

Compte d'exploitation

(Selon compte de résultat par fonction)

en MCHF

	2017	2016
Dons	15 999	18 102
Parts des collectes des ligues cantonales et régionales	-6 693	-6 759
Héritages et legs	13 182	7 744
Cotisations des ligues cantonales et régionales	49	49
Contributions de tiers aux projets et frais	347	599
Contributions des ligues cantonales et régionales contre le cancer aux projets et aux frais	0	31
Donations reçues	22 884	19 766
Dont affectées	2 535	4 575
Dont libres	20 349	15 191
13* Contributions du secteur public	3 861	3 648
13* Contributions des ligues cantonales et régionales	-2 950	-2 810
13* Parts de contributions de tiers	-130	-164
Contributions du secteur public	781	674
14* Produits de livraisons et prestations de services à des tiers	389	549
15* Contributions d'apparentés	0	250
Recettes de sous-location	10	9
Autres recettes	10	259
Produits d'exploitation	24 065	21 248
Charges liées aux projets	-5 507	-4 952
Charges de personnel liées aux projets	-7 811	-6 913
Montants versés à des tiers pour des projets	-4 113	-4 149
Montants versés à d'autres apparentés	-86	-45
Amortissements liés aux projets	-111	-90
16* Parts des charges facturées aux apparentés	1 069	1 058
Charges directes des projets	-16 558	-15 091
Charges liées à la collecte de fonds	-3 495	-3 667
Charges de personnel liées à la collecte de fonds	-1 779	-2 159
Amortissements collecte de fonds	-71	-119
17* Parts des charges facturées aux apparentés	2 780	2 842
Charges collecte de fonds	-2 565	-3 103
Charges liées à l'administration	-1 655	-810
Charges de personnel pour l'administration	-2 685	-2 463
Amortissements dans le domaine administratif	-422	-384
18* Parts des charges facturées aux apparentés	1 099	911
Charges administratives	-3 663	-2 746
19* Charges d'exploitation	-22 786	-20 940
Résultat d'exploitation	1 279	308

(Selon compte de résultat par fonction)

en MCHF

20*

	2017	2016
Résultat financier	3 148	1 604
Charges financières	-502	-968
Résultat financier	2 646	636
Produits exceptionnels	9	1 224
Charges exceptionnelles	-6	-103
Résultat exceptionnel	3	1 121
Résultat annuel avant variation du capital des fonds	3 928	2 065
Variation des fonds liés	-345	-1 885
Variation du capital des fonds	-345	-1 885
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	3 582	180
Indications sur l'attribution / l'utilisation du capital de l'organisation		
Attribution (-) / prélèvement (+) réserve pour développement de l'association (Futura)	491	306
Attribution (-) / prélèvement (+) réserve pour publications	-400	0
Attribution (-) / prélèvement (+) réserve de fluctuation de valeur	-1 049	-438
Attribution (-) / prélèvement (+) réserve projet SNC	7	-750
Attribution (-) / prélèvement (+) capital libre acquis	-2 631	702
Variation du capital de l'organisation	-3 582	-180
Résultat annuel après variation	0	0

* Le chiffre 20 est expliqué en détail dans l'annexe.

Tableau de flux de trésorerie

en MCHF

	2017	2016
Activité d'exploitation		
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)	3 582	180
+ Amortissements	604	593
+ Constitution / - dissolution de provisions	0	-500
- Augmentation / + diminution des créances de livraisons et prestations de service	172	-18
- Augmentation / + diminution des créances à court terme	-230	-7
- Augmentation / + diminution des stocks	0	-567
- Augmentation / + diminution actifs de régularisation	-92	-146
+ Augmentation / - diminution des dettes de livraisons et prestations de services	109	813
+ Augmentation / - diminution autres dettes à court terme	-76	104
+/- Résultat d'évaluation des immobilisations financières	-1 789	-100
+ Augmentation / - diminution passifs de régularisation	359	-107
+ Augmentation / - diminution des fonds ventilés (fonds de la fondation)	-222	780
+ Augmentation / - diminution des fonds liés	345	1 233
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	2 763	2 258
Investissements		
- Investissements dans des immobilisations corporelles	-72	-675
- Investissements dans des immobilisations financières	-14 742	-8 283
+ Désinvestissements dans des immobilisations financières	11 516	6 164
- Investissements dans capital de fondation ventilé (fonds de la fondation)	-290	-942
+ Désinvestissement dans capital de fondation ventilé (fonds de la fondation)	512	162
- Investissements dans des immobilisations incorporelles	-152	-372
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-3 227	-3 946
Activité de financement		
+ Augmentation / - diminution des contributions à la promotion de la recherche allouées (à court terme)	326	4
+ Augmentation / - diminution des contributions à la promotion de la recherche allouées (à long terme)	547	241
+ Augmentation / - diminution autres dettes à long terme	-25	250
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	847	495
Variation des liquidités	383	-1 193
Justification des liquidités		
Etat initial des liquidités	6 422	7 615
Etat final des liquidités	6 805	6 422
Variation des liquidités	383	-1 193

Tableau sur la variation du capital de l'organisation

Fonds issus de l'autofinancement

en MCHF

2017						
	Etat 01.01.2017	Affecta- tions	Transfert interne	Prélève- ments	Total variation	Etat 31.12.2017
Capital engagé accumulé	3 953	0	-702	0	-702	3 251
Réserves LPP	300	0	0	0	0	300
Réserves pour le développement de l'association (Futura)	491	0	0	-491	-491	0
Reserve pour publications	0	400	0	0	400	400
Réserves pour projet SNC	750	0	0	-7	-7	743
Réserves de fluctuation de valeur	5 043	1 049	0	0	1 049	6 092
Capital lié suite à une décision du comité/ de l'AD	6 584	1 449	0	-498	951	7 535
Réserves libres	20 600	0	0	0	0	20 600
Résultat annuel 2016	-702	0	702	0	702	0
Résultat annuel 2017	0	2 631	0	0	2 631	2 631
Capital libre	19 898	2 631	702	0	3 333	23 231
Capital de l'organisation	30 435	4 080	0	-498	3 582	34 017
2016						
	Etat 01.01.2016	Affecta- tions	Transfert interne	Prélève- ments	Total variation	Etat 31.12.2016
Capital engagé accumulé	4 881	0	-928	0	-928	3 953
Réserves LPP	300	0	0	0	0	300
Réserves pour le développement de l'association (Futura)	797	38	0	-344	-306	491
Réserves pour projet SNC	0	750	0	0	750	750
Réserves de fluctuation de valeur	4 605	438	0	0	438	5 043
Capital lié suite à une décision du comité/ de l'AD	5 702	1 226	0	-344	882	6 584
Réserves libres	20 600	0	0	0	0	20 600
Résultat annuel 2015	-928	0	928	0	928	0
Résultat annuel 2016	0	0	0	-702	-702	-702
Capital libre	19 672	0	928	-702	226	19 898
Capital de l'organisation	30 255	1 226	0	-1 046	180	30 435

Tableau sur la variation des fonds

en MCHF

2017						
	Etat 01.01.2017	Affecta- tions	Affectation résultat financier	Transfert interne entre fonds	Prélève- ments	Etat 31.12.2017
Fonds pour promotion de la recherche du cancer	3 364	1 380	0	0	-274	4 470
Fonds enfants & cancer	577	191	0	0	-484	284
Fonds pour projets de prévoyance, encadrement, suivi	3 372	185	0	0	-675	2 882
Fonds pour les cures	50	30	0	0	0	80
Fonds pour les recettes de conventions de prestations	171	0	0	0	-9	162
Fonds affectés	7 533	1 787	0	0	-1 441	7 879
	Etat 01.01.2017	Affecta- tions	Affectation résultat financier	Variation des comptes de régularisation des fonds ventilés ¹⁾	Prélève- ments	Etat 31.12.2017
Fonds Robert Wenner						
Le produit sert à financer des prix de soutien aux jeunes chercheurs.	2 390	0	127	0	-100	2 417
Fonds Frieda Keller						
Le produit est affecté à la promotion de la recherche.	1 195	0	12	12	-12	1 207
Fonds Peter + Lydia Ettinger						
Le produit est affecté à la promotion de la recherche.	929	0	67	19	-74	941
Fonds d'entraide en cas de difficultés financières majeures						
Capital et produit sont affectés aux cas de précarité. Versement exclusivement aux ligues cantonales et régionales (ci-après)	907	48	0	0	-287	668
Fonds des projets de la Ligue contre le cancer						
Pour assurer une offre pour l'ensemble de la Suisse et générale. Versement exclusivement aux ligues cantonales et régionales (ci-après)	250	5	0	0	-40	215
Fonds ventilés (fonds de fondation)	5 671	53	206	31	-512	5 449
Capital des fonds	13 204	1 840	206	31	-1 954	13 327

¹⁾ Résultat du compte des fonds de fondation ne pas encore versé à la Ligue suisse contre le cancer respectivement bien du fonds de projet envers la Ligue suisse contre le cancer.

2016						
	Etat 01.01.2016	Affecta- tions	Affectation résultat financier	Transfert interne entre fonds	Prélève- ments	Etat 31.12.2016
Fonds pour promotion de la recherche du cancer	3 368	710	0	0	-715	3 364
Fonds enfants & cancer	875	76	0	0	-375	577
Fonds pour projets de prévoyance, encadrement, suivi	2 057	1 338	0	0	-23	3 372
Fonds pour les cures	0	50	0	0	0	50
Fonds pour les recettes de conventions de prestations	0	181	0	0	-10	171
Fonds affectés	6 300	2 356	0	0	-1 123	7 533

	Etat 01.01.2016	Affecta- tions	Affectation résultat financier	Variation des comptes de régularisation des fonds ventilés ¹⁾	Prélève- ments	Etat 31.12.2016
Fonds Robert Wenner Le produit sert à financer des prix de soutien aux jeunes chercheurs.	2 473	0	-83	0	0	2 390
Fonds Frieda Keller Le produit est affecté à la promotion de la recherche.	1 206	0	1	-13	0	1 195
Fonds Peter + Lydia Ettinger Le produit est affecté à la promotion de la recherche.	870	0	59	55	-55	929
Fonds d'entraide en cas de difficultés financières majeures Capital et produit sont affectés aux cas de précarité. Versement exclusivement aux ligues cantonales et régionales (ci-après)	51	856	0	0	0	907
Fonds des projets de la Ligue contre le cancer Pour assurer une offre pour l'ensemble de la Suisse et générale. Versement exclusivement aux ligues cantonales et régionales (ci-après)	291	0	0	44	-85	250
Fonds ventilés (fonds de fondation)	4 891	856	-22	86	-140	5 671
Capital des fonds	11 191	3 212	-22	86	-1 263	13 204

¹⁾ Résultat du compte des fonds de fondation ne pas encore versé à la Ligue suisse contre le cancer respectivement bien du fonds de projet envers la Ligue suisse contre le cancer.

Annexe

Bouclément selon les Swiss GAAP RPC et selon le Code des obligations

La présentation des comptes répond aux dispositions légales ainsi qu'aux recommandations relatives à la présentation des comptes des Swiss GAAP RPC (y compris la RPC 21). De plus, les comptes annuels répondent aux principes et aux normes de la fondation ZEWO. Le présent bouclément des comptes selon les Swiss GAAP RPC constitue également le bouclément statutaire et selon le droit commercial (suppression du double reporting).

Principes d'établissement du bilan et principes d'évaluation

Ce bouclément a été élaboré en conformité avec les Swiss GAAP RPC, selon le principe de comptes annuels reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True & Fair View). Ce principe de présentation des comptes ainsi que d'autres recommandations des Swiss GAAP RPC peuvent le cas échéant se trouver en contradiction avec les dispositions du Code des obligations (par ex. prise en compte des valeurs actuelles au lieu des valeurs d'acquisition, comptabilisations directes dans le capital de l'organisation, etc.). Dans ces situations, des méthodes d'inscription au bilan et de justification répondant aux deux systèmes réglementaires ont été choisies, de manière à ne pas créer de divergences avec l'une ou l'autre disposition. Les principes d'évaluation correspondent tant à ceux des Swiss GAAP RPC qu'à ceux du Code des obligations.

Le principe des coûts d'acquisition, resp. des coûts de production, s'applique aux comptes. Ce principe repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les plus importants principes d'établissement du bilan figurent ci-dessous. Sans autre indication, l'évaluation se fait aux valeurs marchandes à la date de clôture du bilan.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition après déduction des amortissements économiques nécessaires. Lors de legs, la valeur de la capitalisation est identique à la valeur vénale actuelle.

Durée d'amortissement:

- mobilier et installations: 3 ans
- machines de bureau et informatique: 3 ans
- véhicules (véhicules utilitaires): 10 ans

Stocks

Dans le cadre de la réorganisation des processus d'expédition et des systèmes y relatifs, nous avons pour la première fois saisi et évalué l'entier du stock en application du principe de la valeur la plus basse au cours de l'année 2016.

Immobilisations incorporelles

En particulier les programmes informatiques, les licences et les droits d'utilisation. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements économiquement nécessaires et sont amorties.

Durée d'amortissement: 3 ans

Immobilisations financières et capital des fonds ventilés (fonds de la fondation)

Toutes les immobilisations financières et affectées sont portées au bilan à la valeur du cours du jour. Une réserve de fluctuation de valeur est constituée dans le capital de l'organisation, resp. dans le capital de fonds concerné, afin de couvrir le risque de fluctuation des cours. Le calcul s'effectue sur la base de la catégorie des titres et tient compte des taux de risque usuels. La réserve de fluctuation de valeur pour les immobilisations financières du compte d'exploitation est fixée à 13,5% de la valeur marchande au 31.12.2017. Pour le capital des fonds, et en raison d'une plus forte pondération des placements à taux d'intérêt fixe, on applique une correction de valeur de 5% sur la valeur marchande. Pour les legs, la valeur de la capitalisation est mise à égalité de la valeur marchande actuelle.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs sont comptabilisés à leur valeur nominale, après déduction des éventuelles corrections de valeur nécessaires.

Différences d'arrondis

Tous les montants indiqués dans le rapport annuel sont arrondis au millier de CHF. Par conséquent, dans certains cas, l'addition des montants arrondis peut diverger du total arrondi indiqué.

Apparentés

Sont considérés comme apparentés:

- membres du comité et de la direction
- Recherche suisse contre le cancer
- la totalité des 19 ligues contre le cancer régionales et cantonales y compris la ligue du Liechtenstein
- Oncosuisse

Explications relatives au bilan

Suite annexe

en MCHF

	2017	2016
1*		
Créances résultant de livraisons et prestations de services		
envers d'apparentés de la Recherche suisse contre le cancer	146	227
envers d'apparentés des ligues cantonales et régionales	108	91
envers d'apparentés d'Oncosuisse	41	114
envers des tiers	105	140
Total	400	572
2*		
Autres créances à court terme		
envers des tiers	537	307
Total	537	307
3*		
Stock		
Stocks de brochures et de marchandises	567	567
Total	567	567
4*		
Actifs de régularisation		
Autres régularisations	667	555
Intérêts courus	71	91
Total	738	646

* Détails des rubriques figurant au bilan.

2017					
	Etat 01.01.2017	Entrées	Sorties	Variations des cours	Etat 31.12.2017
Immobilisations financières – titres					
Actions	10 007	8 808	-4 966	1 676	15 525
Obligations	23 204	4 941	-5 060	-104	22 980
Cancer Charity Support Fund	3 021	0	0	106	3 127
Placements alternatifs	1 922	397	-1 484	16	851
Fonds immobiliers	1 954	596	-7	96	2 639
Total	40 109	14 742	-11 516	1 789	45 123
Capital des fonds ventilés (capital de la fondation)					
Fonds Robert Wenner	2 391	252	-305	79	2 417
Fonds Frieda Keller	1 196	580	-554	-15	1 207
Fonds Peter + Lydia Ettinger	929	130	-156	38	941
Fonds d'entraide en cas de difficultés financières majeures	907	95	-334	0	668
Fonds de projet de la Ligue contre le cancer	248	7	-39	0	216
Total	5 671	1 063	-1 388	102	5 449
Total immobilisations financières	45 780	15 805	-12 905	1 892	50 571

2016					
	Etat 01.01.2016	Entrées	Sorties	Variations des cours	Etat 31.12.2016
Immobilisations financières – titres					
Actions	8 033	5 199	-3 281	56	10 007
Obligations	22 583	3 108	-2 425	-62	23 204
Cancer Charity Support Fund	3 173	0	0	-152	3 021
Placements alternatifs	1 644	67	0	211	1 922
Fonds immobiliers	2 071	-91	-73	47	1 954
Etat cash de placement stratégique	386	0	-385	0	0
Total	37 890	8 283	-6 164	100	40 109
Capital des fonds ventilés (capital de la fondation)					
Fonds Robert Wenner	2 474	38	-104	-17	2 391
Fonds Frieda Keller	1 205	12	-13	-8	1 196
Fonds Peter + Lydia Ettinger	872	24	-1	36	929
Fonds d'entraide en cas de difficultés financières majeures	50	905	-48	0	907
Fonds de projet de la Ligue contre le cancer	290	0	-42	0	248
Total	4 891	977	-208	11	5 671
Total immobilisations financières	42 781	9 261	-6 372	112	45 780

* Détails des rubriques figurant au bilan.

6* Immobilisations corporelles

en MCHF

2017				
	Etat 01.01.2017	Entrées	Sorties	Etat 31.12.2017
Valeur d'acquisition				
Mobilier et équipement	1 118	12	0	1 130
Machines de bureau et informatique	752	59	0	812
Véhicules	182	0	0	182
Total	2 052	72	0	2 124
Amortissements cumulés				
Mobilier et équipement	641	204	0	845
Machines de bureau et informatique	564	107	0	671
Véhicules	32	18	0	50
Total	1 236	329	0	1 566
Total immobilisations corporelles valeur comptable nette	816			558
2016				
	Etat 01.01.2016	Entrées	Sorties	Etat 31.12.2016
Valeur d'acquisition				
Mobilier et équipement	623	495	0	1 118
Machines de bureau et informatique	572	180	0	752
Véhicules	182	0	0	182
Total	1 377	675	0	2 052
Amortissements cumulés				
Mobilier et équipement	470	171	0	641
Machines de bureau et informatique	491	73	0	564
Véhicules	14	18	0	32
Total	975	262	0	1 236
Total immobilisations corporelles valeur comptable nette	402			816

* Détails des rubriques figurant au bilan.

7*

Immobilisations incorporelles

en MCHF

2017				
	Etat 01.01.2017	Entrées	Sorties	Etat 31.12.2017
Valeur d'acquisition				
Logiciels spécifiques standards (Software)	1 369	152	0	1 521
Total	1 369	152	0	1 521
Amortissements cumulés				
Logiciels spécifiques standards (Software)	938	274	0	1 212
Total	938	274	0	1 212
Total immobilisations incorporelles valeur comptable nette	431			309
2016				
	Etat 01.01.2016	Entrées	Sorties	Etat 31.12.2016
Valeur d'acquisition				
Logiciels spécifiques standards (Software)	997	372	0	1 369
Total	997	372	0	1 369
Amortissements cumulés				
Logiciels spécifiques standards (Software)	607	331	0	938
Total	607	331	0	938
Total immobilisations incorporelles valeur comptable nette	390			431

* Détails des rubriques figurant au bilan.

Suite annexe

en MCHF

	2017	2016
8* Dettes résultant de livraisons et prestations de services		
envers des tiers	1 618	1 510
Total	1 618	1 510
9* Montants accordés à la promotion de la recherche (à court terme)		
Cette position comprend les montants accordés mais pas encore versés pour les projets de recherche évalués positifs au 31.12. Echéance: 31.12.2018.		
Total	2 868	2 542
10* Autres dettes à court terme		
envers d'apparentés de la Recherche suisse contre le cancer	0	3
envers d'apparentés des ligues cantonales et régionales	2 422	2 461
envers des tiers	271	305
Total	2 693	2 769
11* Passifs de régularisation		
Factures en attente	495	167
Limite temporelle apparentés ligues cantonales (selon contrat OFAS pour allouer des subventions [LAI art. 74])	1 698	1 255
Limite temporelle tiers (selon contrat OFAS pour allouer des subventions [LAI art. 74])	129	190
Limite temporelle secteur public (contrat de prestations sur plusieurs années)	0	113
Avoir vacances et heures suppl. collaborateurs LSC	468	429
Autre régularisation périodique	561	838
Total	3 351	2 992
12* Montants accordés à la promotion de la recherche (à long terme)		
Cette position comprend les montants accordés mais pas encore versés pour les projets de recherche évalués positifs au 31.12. Echéance: 1.1.2019.		
Total	2 386	1 839

* Détails des rubriques figurant au bilan.

	2017	2016
13*		
Contributions du secteur public		
Contrat OFAS pour allouer des subventions (LAI art. 74)	3 287	2 952
Contrat OFSP, accord cadre arrêter de fumer	420	431
Canton de Berne, mise en place du label <i>Fourchette verte</i> dans des crèches et écoles du canton de Berne	0	111
Autres contributions du secteur public	154	154
Total	3 861	3 648
Parts de contributions du secteur public aux ligues cantonales et régionales		
L'Office fédéral de la santé publique verse des contributions pour des prestations de services selon l'art. 74 LAI. Le montant est versé à la LSC, puis distribué selon les conventions aux ligues cantonales resp. aux tiers.	-2 950	-2 810
Total	-2 950	-2 810
Parts de contributions de tiers		
L'Office fédéral de la santé publique verse des contributions pour des prestations de services selon l'art. 74 LAI. Le montant est versé à la LSC, puis distribué selon les conventions aux ligues cantonales resp. aux tiers.	-129	-161
Autres parts de contributions de tiers	-1	-3
Total	-130	-164
14*		
Produits de livraisons et prestations de services à des tiers		
Englobe le produit des marchandises, des cours et des prestations envers des tiers.	389	549
Total	389	549
15*		
Autres recettes		
Contribution de projet de la Recherche suisse contre le cancer pour la Stratégie nationale contre le cancer	0	250
Recettes de sous-location des locaux	10	9
Total	10	259

* Détails des rubriques figurant au compte d'exploitation.

Suite annexe

en MCHF

	2017	2016
16*		
Parts des charges de projet facturées à des apparentés¹⁾		
Part des charges de projet des apparentés de la Recherche suisse contre le cancer	319	314
Part des charges de projet des apparentés des ligues cantonales contre le cancer	748	727
Part des charges de projet des autres apparentés	3	17
Total	1 069	1 058
17*		
Parts des charges collecte de fonds facturées à des apparentés¹⁾		
Part des charges pour la collecte de fonds de la Recherche suisse contre le cancer	708	771
Part des charges pour la collecte des apparentés des ligues cantonales contre le cancer	2 071	2 071
Total	2 780	2 842
18*		
Parts des charges pour la gestion facturées à des apparentés¹⁾		
Part des charges pour la gestion de la Recherche suisse contre le cancer	313	368
Part des charges pour la gestion des apparentés des ligues cantonales contre le cancer	220	158
Parts de charges administratives des autres apparentés	566	385
Total	1 099	911
19*		
Charges d'exploitation		
Selon la méthode ZEWO, les charges d'exploitation sont divisées en charges de projet, collecte de fonds et d'administration, pour déterminer la structure des coûts des organisations à but non lucratif.		
Total	4 948	4 811
20*		
Résultat exceptionnel		
Transactions OFAS de la période précédente	-6	0
Remboursement de redevances et de taxes	9	6
Crédit impôt anticipé des années précédentes	0	48
Activation des stocks	0	567
Dissolution de provisions projet SNC et attribution simultanée aux réserves pour projet SNC dans le capital de l'organisation	0	500
Total	3	1 121

¹⁾ Il existe un contrat de prestation entre la Ligue suisse contre le cancer et la Recherche suisse contre le cancer dans lequel sont réglées toutes les prestations à fournir par la Ligue suisse (collecte de fonds, communication, compte, contrôle, gestion, coordination de la promotion de la recherche). Elles sont facturées au montant des coûts totaux sans majoration au titre des bénéficiaires, par contre majoré de la taxe à la valeur ajoutée. Il existe plusieurs conventions entre la Ligue suisse contre le cancer et d'autres apparentés, dans lesquelles est réglée la rémunération pour des prestations dans le cadre de la collecte de fonds, de la gestion et des projets (par ex. les cours) ainsi que pour l'acquisition de produits. Afin de pouvoir présenter l'investissement produit par la Ligue suisse contre le cancer, les positions facturées aux apparentés figurent en tant que diminution de l'investissement. C'est une manière transparente de présenter combien de moyens étaient investis pour les projets, la collecte de fonds et la gestion.

* Détails des rubriques figurant au compte d'exploitation.

Autres informations

	2017	2016
Collaborateurs		
Nombre de postes équivalents plein temps	95	89
Donations reçues gracieusement (choses, prestations et bénévolat)		
Bénévolat par des membres honorifiques	1 568 h	1 928 h
Prévoyance pour le personnel¹⁾		
Taux de couverture	123,02 %	115,8 %
		en MCHF
	2017	2016
Indemnités au comité		
Les membres du comité perçoivent une indemnité forfaitaire pour leur activité au sein du comité		
Les indemnités pour l'ensemble du comité s'élevaient par année à	35	30
Part du président par année	2	2
Indemnités à la direction		
Montant total de l'ensemble des indemnités à la direction	993	954
Transactions avec des apparentés		
<i>Transactions en faveur de la Ligue suisse contre le cancer: Voir annexe du compte d'exploitation points 16–19</i>	4 948	5 061
<i>Transactions à charge de la Ligue suisse contre le cancer:</i>		
Un membre du comité a perçu pour l'accompagnement des cours, formations continues, animation de workshop	12	42
Remboursement de frais à un membre pour participation au congrès	0	1
Des donations transmises ou à transmettre à la Ligue suisse contre le cancer, virées par erreur à la Recherche suisse contre le cancer	203	76
Charges refacturées par la Recherche suisse contre le cancer à la Ligue suisse contre le cancer	0	116
Charges refacturées par les ligues cantonales et régionales contre le cancer à la Ligue suisse contre le cancer	100	57
Cotisation de membre 2017 Oncosuisse	32	32
Honoraire de l'organe de révision		
Révision	22	19

¹⁾ Le personnel de la Ligue suisse contre le cancer est assuré pour la prévoyance professionnelle par la fondation collective de Winterthur-Columna. Il s'agit d'une affiliation avec contrat individuel. La fortune séparée est investie avec une stratégie de risque moyenne.

	2017	2016
Montant total des garanties engagées pour des dettes de tiers	aucun	aucun
Montant total des actifs engagés en garantie des propres dettes ainsi des actifs sous réserve de propriété	aucun	aucun
Dettes à long terme provenant de contrats de location ou de leasing Contrats de location pour des photocopieuses et imprimantes avec échéance au 31.05.2022	102	108
Dettes envers des organes de prévoyance	0	0
Charges de prévoyance dans les charges du personnel	1 101	955
Réserve de cotisation de l'employeur	0	0
Evénements hors bilan	aucun	aucun
Evénements après le jour de référence du bilan Nous n'avons pas connaissance d'événements pouvant influencer les comptes annuels.		
Evaluation du risque L'évaluation du risque a été effectuée dans le cadre du management du risque. Les enseignements tirés sont intégrés dans les objectifs et mesures.		

Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 34 421 88 11
Fax +41 31 27 17 38
www.bdo.ch

BDO SA
Hodstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION sur les comptes annuels à l'assemblée des délégués de la

Ligue suisse contre le cancer, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Ligue suisse contre le cancer comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et des fonds et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Responsabilité du comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, dispositions légales et aux statuts, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément selon la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a, al. 1 ch 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 8 février 2018

BDO SA

Matthias Hildebrandt
Auditeur responsable
Expert-réviseur agréé

Markus Schenkelt
Expert-réviseur agréé

Annexe
Comptes annuels